

**Compte-rendu du Conseil de l'ED Sciences du Végétal  
du 4 novembre 2021**

Présents: M. Delarue, S. Nadot, , A. Gratiias-Weill, R. Le Hir, S. Merlot, F. Budar, I. Debeaujon, J. Ropars, C. Richet-Bourbousse, C. Raynaud, O. Bouchabké-Coussa , D. Laloi, M. Lardos, A. Jugan, S-E. Naadja, M. Fournier

En visioconférence : C. Lelandais, J. Noah

Excusés : T. Flutre, N. Delpierre, F. Barnèche, M. Fagard, C. Damesin, A. Péry, M. Viaud, M. Cren-Reisdorf, D Manicacci, A. Boualem, T. Rouxel, E. Jenczewski

Secrétaire de séance : M. Fournier

Début de la séance : 9h30

- Auditions de 2 doctorantes recrutées hors concours de l'ED
  - Mathilde BOURREAU
  - Jessica PARIS
- Changement de la composition du Conseil de l'ED

Clara RICHET-BOURBOUSSE (ENS Paris – CRCN CNRS) remplace Fredy BARNECHE.  
Seïf-Eddine NAADJA, doctorant en fin de thèse, assiste à son dernier Conseil.

Nouveaux représentants des doctorants élus suite à l'AG du 15 octobre 2021, vote par e-mail :

Ekaterina ALEKSENKO 1A, IJPB - Titulaire

Bérangère DECOUARD 2A, IJPB - Titulaire

Côme EMMENECKER 2A, IJPB - Suppléant

Adrien JUGAN 2A, IPS2 - Titulaire

Manon LARDOS 1A, IJPB - Titulaire

Julie NOAH 2A, BIOGER – Titulaire

Représentante de l'ED nommée :

Suzie DERMINON 1A, ESE et représentante IDEEV – Titulaire

- Organisation et validation des formations doctorales

Suite à l'arrêté du 19/02/2019, le doctorat est inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). La formation doctorale est une formation professionnelle. En plus de la formation par la

recherche en laboratoire, elle est composée de formations collectives et d'activités de mise en situation professionnelle en vue de :

- Conforter la culture scientifique des doctorants,
- Préparer leur devenir professionnel (secteurs privé et public)
- Favoriser leur ouverture internationale (maîtrise de l'anglais a minima)

De plus, des formations sont obligatoires pendant le doctorat :

- Ethique de la recherche et intégrité scientifique
- Enjeux de la science ouverte
- Développement durable et soutenable

Six blocs de compétences sont définis dans la fiche RNCP du doctorat. Un 7<sup>ème</sup> vient d'être ajouté reconnaissant des compétences sociales (transverses et personnelles).

Le doctorant remplit au fur et à mesure les compétences acquises dans le portfolio sur ADUM. L'ED met également à sa disposition le carnet de compétences, en français et en anglais, un outil d'auto-évaluation très détaillé.

Un livret de comité de suivi, élaboré par l'ED SEVE, permet d'accompagner les doctorants. Il est représenté en termes de points de formation, intégrant les formations et activités effectuées.

Le doctorant doit acquérir 180 points de formation, au niveau réglementaire. L'ED SEVE a choisi d'attribuer 155 points pour l'activité de recherche et 25 points pour les formations et activités complémentaires.

La mise en place a été faite en septembre 2021, en remplacement du quota de 100 heures de formation exigé auparavant.

Le monitorat, les séminaires, les congrès font partie du plan de formation et devront être évalués par le doctorant, lors de la saisie de leur participation en formation « hors catalogue » sur ADUM. Un plan de formation prévisionnel, avec l'équivalence en points, va être mis prochainement sur le site Web de l'ED afin d'aider les doctorants pour évaluer leurs compétences.

Trois nouvelles formations proposées par l'ED sont disponibles dans le catalogue de formation ADUM.

Les doctorants en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années ont un plan de formation hybride en heures et en points.

- Comité de suivi et parrains/marraines de thèse

Un nouveau livret de comité de suivi a été mis en place. Il est disponible sur le site web.

Le comité de suivi n'est pas une instance d'évaluation mais une instance d'aide et de conseil. Nous conservons les échanges bilatéraux en fin de comité (comité/doctorant et comité/directeur de thèse). Les entretiens avec uniquement le représentant de l'ED et le doctorant ne sont pas retenus car c'est le comité dans son intégralité qui doit statuer sur la poursuite de thèse et en cas de démission ou de refus de réinscription.

La désignation d'un parrain/marraine est retenue. Ce peut être le représentant de l'ED dans l'institut ou bien une personne choisie sur une liste de volontaires, hors équipe de recherche, affichée sur le site de l'ED. Le doctorant désigne ce « référent/parrain » dans les 4 mois après le début de sa thèse pour l'accompagner. Il pourra le rencontrer pour lui exposer d'éventuels problèmes de mal-être, isolement etc...

Le parrain aura pour mission d'organiser

- un entretien annuel
- suivi de proximité, mentorat et action préventive

Nous allons lister les missions du représentant de l'ED au sein de l'institut et celles du parrain qui peuvent ne pas être la même personne.

- Organisation de l'AAP et concours 2022

- Date envoi de l'AAP aux chercheurs : 7 décembre 2021
- Date limite envoi projet de thèse à l'ED par mail : 10 février 2022 minuit

La fiche de l'AAP devra être dorénavant signée par le directeur de l'institut. Les pourcentages d'encadrement et le rôle des co-encadrants devront être précisés.

- Conseil validation des projets de thèse : 8 mars 2022
- Mise en ligne des projets de thèse validés : à partir du 9 mars 2022
- Date limite des candidatures dans ADUM : 11 mai 2022 minuit
- Date limite de validation des candidatures par directeur de thèse : 12 mai 2022 minuit
- Envoi des dossiers au jury : 13 mai 2022
- Date du concours 2022 : 8, 9 et 10 juin 2022

Le conseil a choisi ces dates au détriment des 1, 2 et 3 juin 2022 par 14 votes pour, 3 abstentions et 1 contre.

- Procédure CSC et auditions des candidats

Les porteurs de projet peuvent faire de la prospection individuelle.

L'admissibilité en doctorat par les ED de Paris Saclay se déroule du 5 janvier au 31 janvier 2022.

- Du 5 au 12 janvier : sélection finale par le directeur de thèse des candidats sur ADUM (avis favorable/défavorable)
- Le 17 janvier matin en visio : sélection et classement des candidats par une commission issue du Conseil de l'ED
- L'ED transmet le classement des candidats à [csc.phd@universite-paris-saclay.fr](mailto:csc.phd@universite-paris-saclay.fr) au plus tard le 28 janvier 2022

Prochain conseil de l'ED le jeudi 16 décembre 2021, 9h30 salle de conférence du bâtiment 362 à Orsay.

Fin de la séance à 12h30.